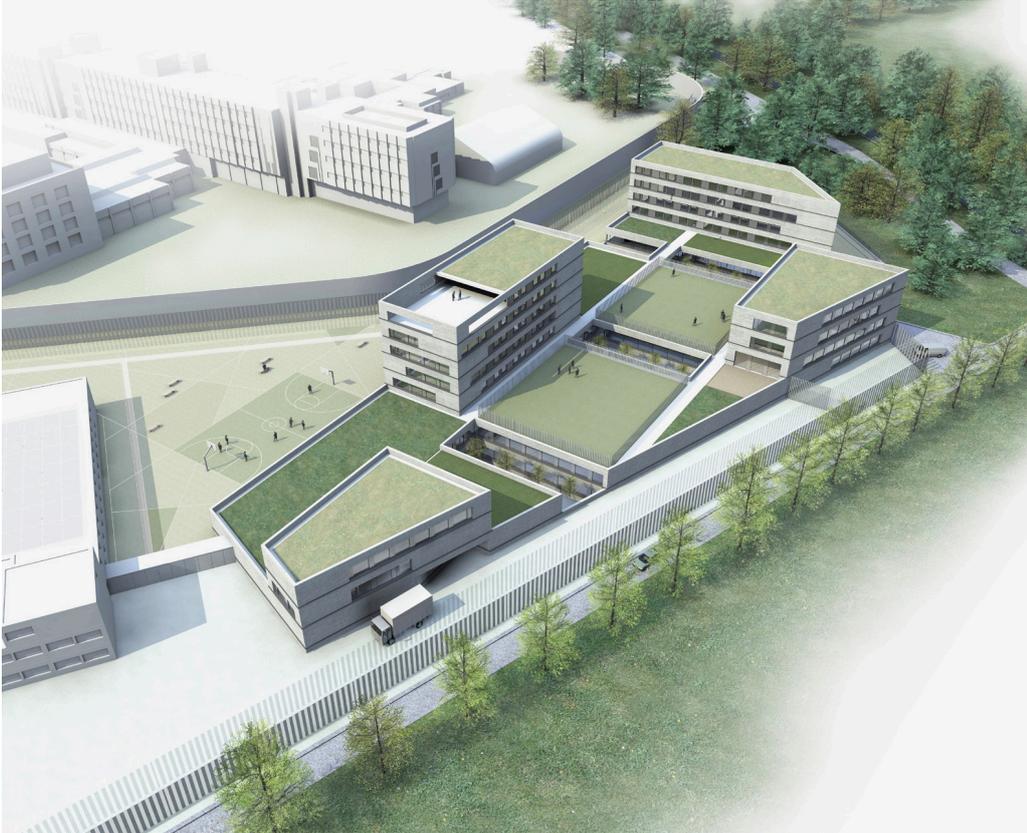




établissement de «La Brenaz»

chemin de Champ-Dollon - Puplinge - Genève



maître d'ouvrage

Etat de Genève

architecte

atelier d'architecture
Jacques Bugna

architecte paysagiste

La Touche Verte

type de procédure

concours en procédure
sélective à deux phases

résultat

3^{ème} prix

programme

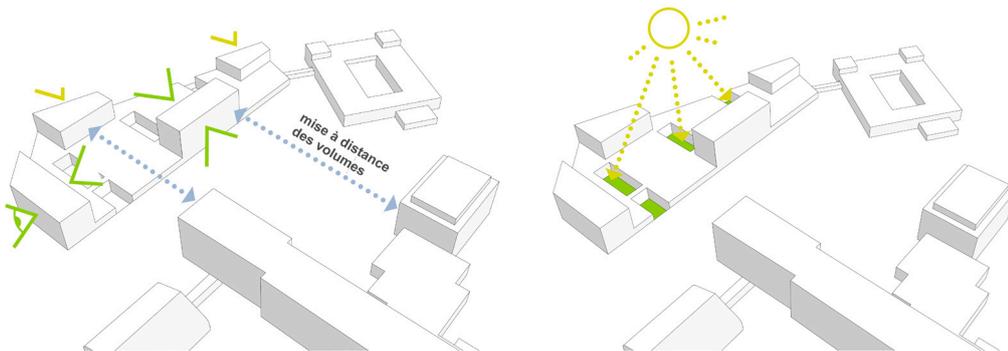
équipements pénitenciers
pour 150 places supplémentaires, soit sas de contrôle,
cellules, espaces d'activité,
salle de sport, administration,
aménagements extérieurs

sbp 16'000 m³

volume SIA 53'000 m³

conception

2012



Le projet propose de créer une composition entre les nouveaux équipements de Brenaz 2 et les bâtiments existants de Champ-Dollon. Les lignes de force et le rapport des pleins et des vides dictés par les bâtiments existants, permettent de créer un ensemble calme, sans dualité forte entre volumes existants et projetés.

Le parti architectural retenu est à la fois compact et découpé, de sorte à ce que chaque fonction trouve l'autonomie nécessaire, des dégagements appropriés ou des prolongements sur l'extérieur. Ainsi, la volumétrie éclatée de l'ensemble ne laisse que peu percevoir l'importance des surfaces dictées par le programme.



Pour la personne détenue, l'établissement à réaliser représente non seulement son modèle de « maison » pour la durée de sa peine, mais également le seul lieu d'échange qui s'offre à elle. Le projet propose donc d'offrir, dans un cadre carcéral, un modèle proposant aussi bien des volumes adaptés à la notion de travail et d'enseignement, que des espaces plus intimistes liés à la notion d'habitat.